



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

8999^e séance

Vendredi 18 mars 2022, à 10 heures

New York

Président : M. Abushahab. (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Zhang Jun
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Gabon	M. Nanga
Ghana	M ^{me} Hackman
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M ^{me} Muigai
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Nakamitsu.

M^{me} Nakamitsu (*parle en anglais*) : Je suis consciente que la Fédération de Russie a soumis des documents concernant l'existence présumée de programmes d'armes biologiques en Ukraine. Comme j'en ai informé le Conseil vendredi dernier (voir S/PV.8991), l'ONU n'a pas connaissance de tels programmes d'armes biologiques.

Je tiens également à signaler que l'ONU n'a actuellement ni le mandat ni la capacité technique ou opérationnelle pour enquêter sur ces informations.

Comme je l'ai déjà indiqué au Conseil, l'instrument de droit international pertinent est la Convention sur les armes biologiques de 1972, qui interdit effectivement la mise au point, la fabrication, l'acquisition, le transfert, le stockage et l'utilisation d'armes biologiques ou à toxines. La Fédération de Russie et l'Ukraine sont toutes deux des États parties à la Convention sur les armes biologiques.

La Convention sur les armes biologiques prévoit plusieurs mesures auxquelles peuvent avoir recours les États parties concernés pour remédier à des situations dans lesquelles les activités de leurs pairs suscitent leur préoccupation ou éveillent leurs soupçons. Conformément à l'article V de la Convention, ses États parties doivent se consulter et coopérer afin de régler tout problème potentiel.

Ces consultations et cette coopération peuvent se dérouler au niveau bilatéral entre les États parties concernés, ou être entreprises en ayant recours aux procédures internationales appropriées. Une de ces procédures internationales, élaborée dans le cadre de la Convention sur les armes biologiques, est la tenue d'une réunion consultative. D'autres possibilités en vue de

répondre aux préoccupations qui surviennent entre des États parties sont également énoncées à l'article V et à l'article VI de la Convention.

Comme je l'ai mentionné la semaine dernière, la Convention sur les armes biologiques doit être rendue opérationnelle et institutionnalisée afin de la doter des moyens et des ressources nécessaires pour faire face aux problèmes futurs. La neuvième conférence d'examen de la Convention, qui se déroulera prochainement, offrira une occasion idéale aux États parties de renforcer globalement la Convention. Le Bureau des affaires de désarmement se tient prêt à appuyer toute procédure entreprise en application de la Convention sur les armes biologiques à l'initiative des États parties.

S'agissant de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires de l'Ukraine, le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a indiqué que, selon les autorités ukrainiennes, tous les systèmes de sécurité de la centrale nucléaire de Zaporijia étaient encore pleinement opérationnels hier, après la perte de connexion à une troisième ligne électrique externe qui la relie au réseau électrique national. Malgré la présence de représentants de la compagnie nucléaire nationale russe sur le site dans le sud de l'Ukraine, le personnel ukrainien continue d'assurer le fonctionnement de la centrale.

La centrale nucléaire de Tchernobyl reste connectée au réseau électrique national après avoir été reconnectée le 14 mars. Néanmoins, les opérateurs et les gardes ukrainiens n'ont pas pu être relevés depuis trois semaines.

L'AIEA a fait savoir que, selon les autorités ukrainiennes, huit des 15 réacteurs du pays sont toujours en service. Je crois comprendre qu'en ce qui concerne les garanties nucléaires, l'AIEA ne reçoit toujours pas de données transmises à distance par ses systèmes de surveillance installés à Tchernobyl, mais celles des autres centrales nucléaires ukrainiennes continuent d'être transmises au siège de l'Agence. Je saisis cette occasion pour réaffirmer l'appui du Secrétaire général aux efforts que déploie l'AIEA afin de créer un cadre de sûreté et de sécurité pour les installations nucléaires ukrainiennes, et pour exhorter toutes les parties à œuvrer à la réalisation de cet objectif.

Je tiens également à souligner le terrible tribut que ce conflit inflige aux civils. Le nombre de victimes civiles continue d'augmenter : au 16 mars, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits

de l'homme avait recensé 2 032 victimes civiles, dont 780 morts, parmi lesquels on compte 58 enfants. Le nombre réel de victimes est probablement beaucoup plus élevé. La plupart de ces victimes ont été touchées par des armes explosives à large rayon d'impact, notamment de l'artillerie lourde, des lance-roquettes multiples, des missiles balistiques et de croisière ou des frappes aériennes. Je rappelle également que les attaques contre les civils sont interdites par le droit international humanitaire.

Nous devons trouver une solution diplomatique à cette guerre pour mettre fin à la violence. Comme l'a déclaré le Secrétaire général Guterres :

« Nous avons besoin d'une cessation immédiate des hostilités et de négociations sérieuses fondées sur les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international. Nous avons besoin de la paix – la paix pour le peuple ukrainien, la paix pour notre monde. Nous avons besoin de la paix maintenant. »

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} Nakamitsu de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je tiens en premier lieu à présenter nos sincères condoléances à la Représentante permanente de l'Irlande, M^{me} Geraldine Byrne Nason, et à l'ensemble de la Mission irlandaise à la suite de la disparition soudaine de Jim Kelly, Représentant permanent adjoint de l'Irlande, . C'est évidemment une perte pour la Mission de l'Irlande et pour nous tous, et je prie la Mission d'accepter nos condoléances.

Nous avons déjà fait savoir que durant l'opération militaire spéciale menée par la Russie en Ukraine, des informations ont été découvertes concernant la mise en œuvre par les autorités ukrainiennes, avec l'appui du Ministère de la défense des États-Unis et sous sa supervision directe, de projets dangereux dans le cadre d'un programme militaro-biologique. Ces activités ont été menées sur le territoire de l'Ukraine, en plein cœur de l'Europe orientale et à la frontière occidentale de la Russie, posant une menace réelle pour la biosécurité de notre pays et de l'ensemble de la région.

Il y a une semaine, à notre demande, le Conseil de sécurité a tenu une première séance sur cette question (voir S/PV.8991). Durant cette séance, nous avons posé

une série de questions à nos collègues occidentaux, auxquelles ils n'ont pas encore répondu. Les États-Unis affirment qu'il n'existe pas de laboratoires biologiques contrôlés par les États-Unis en Ukraine, mais la représentante des États-Unis n'a pas été en mesure d'expliquer comment ces affirmations étaient dès lors compatibles avec les éléments de preuve qui ont été recueillis et qui montrent qu'une telle coopération existe bien entre Kiev et Washington.

Je rappelle ici que nous parlons d'un accord signé en 2005 entre le Département de la défense des États-Unis et le Ministère ukrainien de la santé, en vertu duquel le Pentagone appuie pleinement la recherche biologique conjointe sur des pathogènes dangereux stockés dans des installations en Ukraine. Même si la délégation des États-Unis ne peut pas ou ne souhaite pas répondre à nos questions, le Ministère russe de la défense analyse les documents qu'il a reçus des laboratoires ukrainiens afin de comprendre le programme biologique militaire mené par les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN sur le territoire ukrainien.

Au cours de la semaine écoulée, de nouveaux détails sont apparus qui nous permettent d'affirmer que des composantes d'armes biologiques étaient fabriquées sur le territoire de l'Ukraine. La mise en œuvre de l'accord de 2005 susmentionné entre les États-Unis et l'Ukraine, à propos duquel nous attendons toujours une réponse de la Mission des États-Unis, s'est poursuivie durant toutes ces années. En outre, il ressort clairement de ces documents que nos collègues américains n'aidaient pas le Ministère ukrainien de la santé, contrairement à ce qu'ils prétendent, mais bien le Ministère de la défense.

Nous avons distribué ce matin au Conseil de sécurité un document qui décrit le « plan d'assistance technique destiné à certains membres du Ministère ukrainien de la défense ». Je recommande aux membres de le lire très attentivement. Il confirme que le Pentagone, dans le cadre de son programme de réduction concertée des menaces, finance et supervise directement des projets biologiques militaires en Ukraine.

Le montant total des fonds s'élève à 32 millions de dollars, et ces fonds ont été directement attribués à des laboratoires affiliés au Ministère ukrainien de la défense : à Kiev, le dixième laboratoire régional de santé et d'épidémiologie du Département central de santé et d'épidémiologie du Ministère ukrainien de la défense ; à Odessa, le vingt-septième laboratoire régional de santé et d'épidémiologie du Département central de santé et d'épidémiologie du Ministère ukrainien de la défense ;

à Lvov, le vingt-huitième laboratoire régional de santé et d'épidémiologie du Département central de santé et d'épidémiologie du Ministère ukrainien de la défense ; à Kharkov, le cent-huitième laboratoire régional de santé et d'épidémiologie du Département central de santé et d'épidémiologie du Ministère ukrainien de la défense.

J'appelle également l'attention du Conseil sur un autre aspect extrêmement important. Les représentants du Département d'État des États-Unis continuent de s'embrouiller dans leurs explications et d'affirmer que les États-Unis ne dirigent aucun laboratoire biologique sur le territoire de l'Ukraine, mais les faits prouvent le contraire. Selon le plan d'assistance technique que j'ai mentionné, le donateur – le Ministère de la défense des États-Unis – a financé les projets, défini les tâches et les activités entreprises sur le territoire ukrainien, fourni une liste du matériel nécessaire et délégué d'importants pouvoirs à un prestataire affilié, la société Black & Veatch, en coopération avec les autorités ukrainiennes.

Le bénéficiaire de l'assistance des États-Unis, c'est-à-dire le Ministère ukrainien de la défense, était tenu de garantir aux personnels du Pentagone et de son sous-traitant un accès en temps voulu aux laboratoires en Ukraine, afin qu'ils puissent y effectuer les travaux relatifs à leurs projets. En plus du personnel du Pentagone, il devait accorder l'accès à ces installations à des chercheurs étrangers. Les projets eux-mêmes n'étaient pas supposés être mis en œuvre par des scientifiques ukrainiens, mais plutôt avec leur participation. En clair, les autorités ukrainiennes ont donné carte blanche au Pentagone et l'ont autorisé à mener lui-même des expériences biologiques dangereuses sur le territoire ukrainien. Le sous-traitant américain était exonéré de tout impôt en vertu de la loi ukrainienne.

Qu'ont obtenu en retour les Ukrainiens, y compris les chercheurs, dans le cadre de ce plan ? La gratuité des voyages pour assister à des conférences internationales, sur la base des taux d'indemnisation de repas et de logement approuvés pour les déplacements professionnels des fonctionnaires du Gouvernement des États-Unis. Quelle compensation pour que les recherches biologiques les plus dangereuses soient menées chez eux ! Tout cela n'a rien à voir avec la noble assistance à l'Ukraine dont les représentants des États-Unis ne cessent de parler. Il s'agit d'une utilisation cynique de son territoire et de sa population pour des recherches dangereuses que Washington ne veut pas mener sur son territoire afin de ne pas mettre sa propre population en danger.

Nous ne serions pas surpris si des faits similaires concernant les activités de laboratoires sous tutelle des États-Unis dans d'autres régions du monde étaient mis au jour. Nous invitons instamment les pays ayant mis leur territoire à disposition du Pentagone pour de telles expériences à examiner attentivement les contrats relatifs à leur coopération avec les États-Unis dans le domaine biologique. Nous appuyons la Chine qui a demandé aux États-Unis de donner des informations sur les activités de 360 laboratoires sous contrôle américain dans le monde.

Revenons à l'Ukraine. Ces laboratoires biologiques de Kiev, Odessa, Lvov et Kharkov n'ont pas été sélectionnés par hasard par la Defense Threat Reduction Agency du Département de la défense des États-Unis. Ce sont eux qui ont mis en œuvre le projet UP-8, pour étudier les pathogènes responsables de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo, de la leptospirose et du virus de Hantaan. Nous pensons que l'intérêt des biologistes de l'armée américaine pour ces agents pathogènes particuliers tient au fait qu'ils sont naturellement présents aussi bien en Ukraine qu'en Russie, et qu'ils peuvent donc être utilisés en prétendant qu'il s'agit d'une épidémie d'origine naturelle. Le laboratoire de Kharkov a également servi de base au projet R-781, qui étudiait la transmission de maladies à l'homme par les chauves-souris. Ces travaux ont été menés conjointement avec le tristement célèbre Centre R. Lugar de Tbilissi.

Dans ce contexte, le sous-traitant sélectionné par le Pentagone pour les travaux en Ukraine, Black & Veatch, mérite qu'on s'arrête tout particulièrement dessus. Il n'a rien d'une entreprise ordinaire. Il travaille pour l'armée des États-Unis depuis plus d'un siècle. Il a construit des bases et installations militaires, notamment les laboratoires de Los Alamos, où les armes nucléaires ont été mises au point. Les recherches sur la transmission de maladies à l'homme par les chauves-souris dans les laboratoires biologiques ukrainiens sont menées de manière systématique depuis au moins 2009, sous la supervision directe de spécialistes des États-Unis. Dans le cadre de ces projets, six familles de virus, dont les coronavirus, et trois types de bactéries pathogènes, les agents pathogènes de la peste, de la brucellose et de la leptospirose, ont été isolés. Ce sont les pathogènes les plus intéressants si on veut les utiliser en tant qu'agents infectieux, compte tenu de leur résistance aux médicaments et de la vitesse de transmission zoonotique.

Dans le cadre du projet Flu Fly Away, l'Institut de médecine vétérinaire de Kharkov s'est penché sur les oiseaux sauvages comme vecteurs de transmission de la grippe aviaire. En parallèle, les conditions dans lesquelles les processus de transmission risquent de devenir incontrôlables, de causer des dommages économiques et de créer des risques pour la sécurité alimentaire, ont été évaluées. Des documents attestent de l'implication de l'Institut de Kharkov dans la collecte de souches du virus de la grippe aviaire présentant un fort potentiel épidémique et capables de se propager d'une espèce à l'autre.

Le Ministère russe de la défense continue de recevoir toujours plus de documents établissant le transfert d'échantillons de sérum sanguin de citoyens ukrainiens vers des pays tiers, notamment le Royaume-Uni, la Géorgie et l'Allemagne. Notre analyse des données reçues suggère que les spécialistes ukrainiens n'étaient pas conscients des risques potentiels liés au transfert de biomatériaux, qu'ils ont en définitive agi à l'aveuglette et qu'ils n'avaient aucune idée de l'objectif réel des recherches menées. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où les contrats que j'ai évoqués tout à l'heure ne leur attribuent qu'un rôle subordonné.

Nous recevons également de nouvelles informations relatives à des tentatives de destruction de biomatériaux et de documentation dans les laboratoires ukrainiens, pour couvrir à la hâte toutes traces de ce programme militaro-biologique. Nous savons que, durant le processus de liquidation du laboratoire de médecine vétérinaire situé dans le village de Khlebodarskoye, les employés, des citoyens ukrainiens, n'ont même pas eu le droit d'entrer dans le bâtiment. Ce laboratoire collabore avec l'Institut Mechnikov de recherche contre la peste, à Odessa, qui étudie les agents pathogènes de la peste, du charbon, du choléra et de la tularémie.

Pour tenter de brouiller les pistes, les déchets biologiques du laboratoire de Khlebodarskoye ont été transportés à 120 km de là, vers la frontière occidentale, dans la région de Tarutino et Berezino. Le Ministère russe de la défense conserve tous les éléments y relatifs pour évaluation juridique ultérieure.

Il convient également de mentionner la destruction dans l'urgence de documents du laboratoire biologique de Kherson. Nous pensons qu'une telle précipitation s'explique notamment par la volonté de dissimuler aux experts russes des informations concernant une épidémie de dirofilariose, maladie transmise par les moustiques, à Kherson en 2019. Quatre cas de cette maladie ont été

détectés en février, ce qui est inhabituel par rapport au cycle de vie de ces insectes, même en tenant compte de la durée d'incubation de la maladie. En outre, nous savons que, en avril 2019, des responsables du Pentagone ont visité des établissements de santé locaux où ils ont passé en revue les conclusions de l'enquête épidémiologique et fait des copies des dossiers médicaux.

Les médias occidentaux, qui relaient sans difficulté les fausses informations fournies par les autorités ukrainiennes avec l'appui de leurs soutiens occidentaux, doutent de l'authenticité des documents publiés par le Ministère russe de la défense.

Je voudrais donc appeler l'attention sur l'élément ci-après. Les documents que nous avons publiés portent la signature authentifiée de hauts fonctionnaires des États-Unis. En particulier, nombre d'entre eux sont signés par Joanna Wintrall, Chef de la division ukrainienne de la Defense Threat Reduction Agency. Cette fonctionnaire du Pentagone est bien connue dans le milieu de la non-prolifération. Avant d'être déployée en Ukraine, elle a supervisé la destruction d'armes chimiques en Libye. Si les journalistes ont des doutes sur l'authenticité des documents que nous avons présentés, je leur suggère de s'adresser directement à elle et de lui demander si c'est bien sa signature qui y figure.

Je tiens à souligner une fois de plus qu'il ne s'agit pas uniquement du fait que l'Ukraine et les États-Unis violent la Convention sur les armes biologiques. Mais du fait que des preuves de plus en plus nombreuses montrent que, jusque très récemment, avaient lieu au cœur de l'Europe de l'Est de dangereuses activités militaro-biologiques, dont les conséquences auraient pu à tout moment déborder les frontières du pays, voire de la région. Le bilan des pertes qui en auraient résulté, y compris parmi les populations européennes, est difficile à imaginer. Elles en auraient peut-être éclipsé l'épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Il y avait déjà eu des signes inquiétants d'une telle menace. En 2018, par exemple, le nombre de cas de tuberculose parmi les citoyens des Républiques populaires de Lougansk et de Donetsk a fortement augmenté, en raison d'une nouvelle souche multirésistante. Durant une flambée de cas signalée dans les environs de Peski, plus de 70 malades ont été identifiés et sont décédés rapidement. Cela ne semble pas être un accident.

Pour terminer, je voudrais commenter les déclarations des représentants du Secrétariat, qui affirment ne disposer d'aucune preuve attestant de la mise en œuvre de programmes biologiques à des fins militaires sur le territoire ukrainien. En vertu de la CIAB, les États parties doivent faire des déclarations relatives aux sites et activités en jeu sur leur territoire. Ce sont là des mesures de confiance qui sont élaborées aux fins du suivi de l'application de la Convention. Depuis 2016, date à laquelle les projets mentionnés, notamment UP-4, UP-8 et R-781, ont été lancés, les États-Unis et l'Ukraine les ont délibérément passés sous silence dans leurs rapports, malgré leur orientation militaro-biologique évidente. C'est pourquoi la Russie appelle depuis de nombreuses années à renforcer le régime de la Convention sur les armes biologiques et à adopter un protocole juridiquement contraignant à la Convention, qui permettrait de créer un mécanisme de vérification efficace et obligerait les États Membres à

rendre compte de leurs activités militaires biologiques menées à l'étranger.

Les États-Unis s'y opposent depuis près de 20 ans et refusent de fournir ces informations. C'est d'ailleurs une autre question que les représentants des États-Unis éludent. Les faits que nous avons évoqués aujourd'hui et le 11 mars (voir S/PV.8991) ne sont que la partie visible de l'iceberg. Notre ministère de la défense continue de recevoir et d'analyser de nouvelles informations. Nous tiendrons la communauté internationale informée des activités illégales menées par le Pentagone en Ukraine.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à indiquer que nous avons été choqués par le décès soudain de notre collègue, l'Ambassadeur Jim Kelly, Représentant permanent adjoint de l'Irlande et diplomate chevronné. Nous présentons à nos collègues irlandais et à la famille de Jim Kelly nos plus sincères condoléances pour cette terrible perte.

Nous remercions la Haute-Représentante Nakamitsu de nous avoir fourni les mêmes informations que vendredi dernier (voir S/PV.8991) sur cette question. Nous n'avons rien entendu de nouveau de la part du Bureau des affaires de désarmement, car il n'y a rien de nouveau. Nous prenons très au sérieux les problèmes relatifs aux armes de destruction massive, mais il faut que problème il y ait.

Nous avons entendu vendredi dernier, et cela a été répété ici aujourd'hui, que l'ONU n'avait pas connaissance d'un quelconque programme en Ukraine qui serait incompatible avec les obligations découlant des traités internationaux, notamment en matière d'armes chimiques ou biologiques. Alors, que faisons-nous ici ce matin ? De quoi parlons-nous ? Parlons-nous de programmes d'armes chimiques inexistantes en Ukraine, mis au point dans des laboratoires inexistantes et financés par des programmes inexistantes ?

Les affirmations de la Russie, et nous avons écouté la déclaration de sa délégation, n'ont toujours pas été vérifiées de manière indépendante, ni corroborées, ni étayées par des preuves. Autrement dit, elles ne sont pas crédibles. Il est difficile de ne pas penser que la séance d'aujourd'hui est une solution de remplacement de dernière minute sortie d'un tiroir et qu'elle constitue donc une perte de temps et une utilisation abusive du Conseil.

Je crains qu'il ne s'agisse, dans le meilleur des cas, d'une tentative de la Russie de détourner notre attention de ses crimes et de poursuivre son invasion en

semant la peur quant à la perspective effrayante d'une guerre chimique. Dans le pire des cas, étant donné qu'elle a pour habitude d'accuser les autres des crimes qu'elle commet, y compris les tentatives d'assassinat et d'empoisonnement de ses propres citoyens, la Russie a l'intention de recourir à des tactiques de désinformation pour justifier une nouvelle escalade et l'utilisation éventuelle d'armes chimiques ou biologiques en Ukraine. Nous avons constaté que plus l'invasion est ralentie, plus les attaques de missiles et les bombardements deviennent meurtriers. Voilà le vrai problème, et il est grave.

N'oublions pas que la Russie dit une chose et fait son contraire et viole de manière flagrante le droit international. Chaque fois que ses représentants parlent de l'Ukraine, ils ne font que déformer la réalité. Ses allégations doivent faire l'objet d'une enquête approfondie et en bonne et due forme. Nous savons ce qu'il faut faire. La Russie doit d'abord accepter un cessez-le-feu immédiat sur l'ensemble du territoire ukrainien. Elle doit ensuite retirer toutes ses forces militaires dans un rayon de 40 kilomètres autour des lieux suspects et demander aux forces de sécurité des Nations Unies de sécuriser cette zone pour permettre aux équipes de chercheurs de procéder aux enquêtes. Au lieu de cela, nous avons l'impression que la Russie se parle à elle-même.

À la seule exception de la Russie, tous les pays représentés autour de cette table, tous sans exception, ainsi que 140 membres de l'Assemblée générale, ont été clairs quant à la nécessité absolue de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, de mettre un terme à la guerre, de protéger les civils et de remédier aux problèmes et aux préoccupations, non pas en bombardant sans discernement, en tuant des innocents, en détruisant un pays, en provoquant des ravages économiques dans le monde entier, mais par la voie des négociations et des mécanismes diplomatiques. Voilà ce qu'il faut faire. Voilà ce que la Russie doit faire, plutôt que d'utiliser le Conseil en sortant de son chapeau des sujets qui l'arrangent, dans le but de créer l'illusion de la vérité sur la base de mensonges récurrents. Comme disait Beaumarchais, « calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose ».

Le monde se tourne vers le Conseil de sécurité, et ce pour de bonnes raisons. Il se tourne vers lui en quête d'espoir et de solutions, car c'est l'organe à qui incombe la responsabilité de la paix et de la sécurité. Le Conseil ne doit pas être utilisé à des fins propagandistes et irrationnelles.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu de s'être jointe à nous aujourd'hui pour répéter exactement ce qu'elle nous a dit la semaine dernière (voir S/PV.8991).

La semaine dernière, nous avons entendu de la bouche du représentant de la Russie une série d'étranges théories du complot. Cette semaine, nous entendons beaucoup plus de choses encore, des choses qui semblent lui avoir été envoyées dans une chaîne d'e-mails provenant du dark Web. Le Président Biden a un mot pour désigner ce genre de discours : « des fadaïses ».

Comme je l'ai dit la semaine dernière, l'Ukraine n'a pas de programme d'armes biologiques. Il n'y a pas de laboratoires ukrainiens d'armes biologiques, ni près de la frontière russe, ni ailleurs. Il n'y a que des établissements de santé publique, fièrement, et je dis bien fièrement, appuyés et reconnus par le Gouvernement des États-Unis, l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres gouvernements et institutions internationales.

En réalité, c'est la Russie qui maintient depuis longtemps un programme d'armes biologiques, en violation du droit international. C'est la Russie qui a une histoire avérée d'emploi d'armes chimiques. C'est la Russie qui est l'agresseur ici. Ce sont des agents russes qui ont empoisonné Alexeï Navalny et Sergei et Yulia Skripal avec des agents neurotoxiques. C'est la Russie qui continue de prêter main-forte au régime d'Al-Assad en Syrie et de s'opposer à ce qu'il rende des comptes alors que l'ONU et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques ont confirmé qu'Al-Assad avait utilisé des armes chimiques au cours des dernières années.

N'oublions pas pourquoi nous sommes vraiment ici aujourd'hui. Nous sommes ici parce que la Russie sait que son stratagème cynique visant à faire adopter une résolution pour se disculper a échoué. La séance d'aujourd'hui est le résultat de son isolement au Conseil et sur la scène internationale. Nous n'achetons pas ce qu'elle vend, au sens propre comme au sens figuré.

Je réaffirme que les États-Unis sont profondément et vivement préoccupés par le fait que la demande de la Russie en vue de la tenue de cette séance pourrait être effectivement une opération sous faux drapeau. La Russie a accusé à plusieurs reprises d'autres pays de commettre les violations qu'elle projette de commettre. Nous demeurons convaincus qu'il est possible que la Russie envisage d'utiliser des agents chimiques ou biologiques contre le peuple ukrainien.

Nous ne nous abaisserons pas à répondre à la désinformation ou aux théories du complot de la Russie, mais nous continuerons de tirer la sonnette d'alarme et d'informer le monde de ce que, selon nous, la Russie planifie. Nous rappellerons au monde que la Russie a menti plusieurs fois au Conseil au cours des dernières semaines. Malgré toutes les preuves que nous pouvions voir de nos propres yeux, la Russie nous a dit qu'elle n'envahirait pas l'Ukraine, qu'elle participait à des manœuvres militaires et qu'elle était intéressée par la diplomatie. J'ai demandé au Représentant permanent de la Fédération de Russie où étaient les 100 000 soldats qui se trouvaient du côté russe de la frontière. Malheureusement, je crois que beaucoup d'entre eux ont perdu la vie dans cette guerre insensée et inadmissible menée contre le peuple ukrainien.

La Russie ment également à son propre peuple, tout en fermant des médias pour tenter de dissimuler la vérité. Je ne répéterai pas les insultes et les fausses accusations que la Russie a proférées à maintes reprises contre le peuple ukrainien et les États-Unis à cette table.

Nous savons que la désinformation de la Russie est un signe de son désespoir. C'est la vérité, et nous continuerons à faire en sorte que le monde le voie et l'entende.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je veux dire tout d'abord combien la délégation irlandaise est sensible aux messages de condoléances que nous avons reçus pour la perte soudaine d'un remarquable diplomate, collègue et ami. Qu'il repose en paix.

Je tiens à remercier la Haute-Représentante Nakamitsu de son exposé.

L'Irlande déplore vivement la décision de la Fédération de Russie de demander la convocation de la séance d'aujourd'hui. Elle l'a fait une fois encore dans l'unique but de répandre ses affirmations fallacieuses contre l'Ukraine et d'autres. Il est profondément dérangeant d'entendre la Fédération de Russie propager des allégations infondées et qui ne reposent sur aucune preuve. La seule prétendue preuve consiste à montrer du doigt des projets transparents qui sont nécessaires à la biosécurité et à la santé humaine et animale. Des recherches de ce genre sont menées par de nombreux pays pour faire progresser la santé mondiale, dans l'intérêt de l'humanité.

J'exhorte la Fédération de Russie à cesser ses campagnes de désinformation et ses tentatives de détourner l'attention de ce qui se passe réellement

du fait de sa guerre en Ukraine. Ce comportement correspond de façon inquiétante à l'habitude de la Fédération de Russie d'employer la désinformation dans de multiples enceintes multilatérales pour dissimuler et nier ses activités.

Les forces militaires russes en Ukraine ont déjà fait preuve d'un mépris imprudent pour la sûreté et la sécurité nucléaires depuis le début de leur invasion. Cette imprudence récurrente fait vraiment craindre un accident radiologique, chimique ou biologique d'envergure.

Il est inacceptable de proférer des accusations dénuées de tout fondement contre l'Ukraine, qui est un État partie qui respecte le Traité sur le non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur les armes chimiques et la Convention sur les armes biologiques.

L'emploi d'armes chimiques ou biologiques en Ukraine infligerait des souffrances supplémentaires indicibles au peuple ukrainien, qui souffre déjà tant des agissements de la Fédération de Russie. L'emploi de ces armes odieuses est immoral et illégal en toutes circonstances. Il n'y aura pas d'impunité pour ceux qui les utiliseront.

Nous engageons vigoureusement la Fédération de Russie à ne pas violer ou saper les instruments multilatéraux essentiels de désarmement et de non-prolifération dont dépend notre sécurité collective.

M. de Rivière (France) : À mon tour, je souhaite adresser toutes mes condoléances à la Mission irlandaise et à la famille de Jim Kelly, qui était un collègue exceptionnel. La Mission française est aux côtés de la délégation irlandaise et lui exprime toute son amitié.

Je remercie M^{me} Nakamitsu pour son intervention.

Je vais être très bref, car tout a déjà été dit la semaine dernière. Je n'ai d'ailleurs entendu aucune information nouvelle ce matin – en tout cas, aucune information crédible nouvelle. La Russie monte en effet une campagne de désinformation. La présente séance ne repose sur aucun fait avéré. L'Ukraine ne dispose pas de programme d'armement biologique. Elle respecte ses obligations au titre de la Convention sur les armes biologiques. Les Nations Unies ont clairement indiqué la semaine dernière – et encore ce matin – ne pas avoir connaissance de l'existence de tels programmes.

La Russie, en revanche, a eu recours de manière répétée aux armes chimiques ces dernières années. Elle a soutenu le régime syrien, elle a eu recours elle-même

à ces armes au Royaume-Uni et sur son propre territoire dans des tentatives d'assassinat ciblé. En inventant une réalité alternative, elle cherche à faire oublier sa responsabilité et à couvrir ses propres crimes.

La France est très préoccupée par la possibilité que cette campagne de désinformation soit le prélude à l'utilisation d'une arme chimique ou biologique en Ukraine. Si de telles attaques avaient lieu, il n'y aurait qu'un seul responsable, ce serait la Russie. L'utilisation de ces armes bannies par le droit international constituerait une escalade intolérable de ce conflit. Le Ministre français de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, l'a redit sans ambiguïté : de telles attaques entraîneraient en réponse des sanctions économiques encore plus massives.

Je regrette enfin que le Conseil de sécurité soit utilisé par l'un de ses membres permanent comme une plateforme de propagande.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs pour exprimer nos plus sincères condoléances à la Mission irlandaise et à la famille de Jim Kelly. Il était un collègue exceptionnel et très apprécié. Il nous manquera.

Par ailleurs, je remercie M^{me} Nakamitsu de son exposé de ce jour.

Pas plus tard qu'hier, le Conseil a débattu de l'invasion russe de l'Ukraine (voir S/PV.8998). Nous avons entendu des intervenants de l'ONU détailler les effets dévastateurs de cette invasion sur l'Ukraine, son peuple et ses villes ; sur la région, vers laquelle 3 millions de réfugiés ont fui ; sur la communauté internationale en général, qui, sur le plan économique, doit faire face à une hausse des prix, ainsi que sur les pays qui ont besoin de l'attention du Conseil.

Aujourd'hui, toutefois, nous avons eu droit à un rabâchage de la désinformation digne d'amateurs qui nous a déjà été servie et que nous avons déconstruite vendredi dernier (voir S/PV.8991). Les inepties d'alors sont toujours ineptes aujourd'hui. Comme je l'ai dit vendredi, les laboratoires ukrainiens qui effectuent des recherches sur les risques de santé publique ne sont pas une menace pour la paix et la sécurité internationales.

En revanche, l'invasion illégale et inhumaine de l'Ukraine par le Président Poutine est la plus grave menace qui pèse aujourd'hui sur la paix et la sécurité internationales. La mascarade d'aujourd'hui n'est vraiment pas digne d'un membre permanent du Conseil

de sécurité. La seule chose que le Conseil a besoin d'entendre de la Fédération de Russie, et nous ne l'avons pas entendue hier, ni aujourd'hui, c'est que les troupes russes quittent l'Ukraine.

L'Ukraine ne veut pas la guerre. Des Russes et des Ukrainiens, des soldats et des civils, des mères et des enfants sont en train de mourir. La Russie est isolée sur le plan diplomatique, isolée sur le plan économique et enlisée en Ukraine. Par conséquent, nous exhortons la Russie à cesser l'invasion maintenant, avant qu'elle ne cause plus de dommages à l'Ukraine et à la Russie elle-même.

M^{me} Hackman (Ghana) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient elle aussi à adresser ses sincères condoléances à la Mission irlandaise et à la famille de Jim Kelly en la triste circonstance de sa disparition.

Ma délégation remercie la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, de son exposé au Conseil.

Nous avons pris note des informations communiquées au Conseil. Une fois de plus, nous réaffirmons notre conviction qu'une détermination concluante au sujet des programmes biologiques de l'Ukraine ne peut être faite qu'après les évaluations nécessaires des organes compétents dûment accrédités par la communauté internationale. Comme nous l'avons déjà déclaré, l'armement d'agents chimiques ou biologiques en Ukraine – ou ailleurs – serait de l'inconscience et ne devrait être envisagé par aucune partie.

La communauté internationale doit trouver un consensus en vue de la mise en place d'un mécanisme de vérification pour la Convention sur les armes biologiques, compte tenu des faits récents survenus dans le monde, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous continuons d'affirmer que la possession ou la prolifération des armes de destruction massive, y compris les armes chimiques et biologiques, ne garantit ni la paix internationale ni la sécurité nationale. Nous devons travailler ensemble pour éliminer toutes ces armes.

Le plus urgent est de mettre fin aux hostilités et d'obtenir de la Fédération de Russie qu'elle retire immédiatement et sans condition toutes ses forces d'invasion de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Les répercussions de ce conflit se font de plus en plus sentir au-delà des frontières de l'Ukraine. Les hausses des prix des denrées alimentaires et de l'essence qui en résultent ont une incidence négative sur l'économie internationale déjà fragile, qui doit encore se relever des effets de la pandémie de COVID-19. Partout dans le monde, bon nombre de vies sont mises en péril à cause de cette guerre injustifiée. C'est pourquoi nous saluons la volonté du Secrétaire général de mobiliser une action mondiale pour atténuer les effets de cette guerre et appuyons tous les efforts visant à renforcer la solidarité internationale.

Nous déplorons la détérioration rapide de la situation humanitaire et demandons aux parties belligérantes de respecter les engagements et obligations qui leur incombent en vertu du droit international, du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Les civils doivent être protégés contre tout dommage. Les infrastructures civiles ne doivent pas être la cible de bombardements militaires. Un passage sûr doit être garanti pour les personnes qui tentent de se mettre en sécurité. Nous demandons que cessent immédiatement les attaques contre les installations médicales et autres installations essentielles et que le personnel humanitaire et médical soit protégé.

Nous encourageons la poursuite des pourparlers en cours entre les négociateurs des deux parties et espérons que cela permettra de trouver rapidement une solution pacifique à ce conflit.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : À l'instar des autres orateurs, je voudrais commencer par transmettre à nos amis de la Mission permanente de l'Irlande nos plus vives condoléances pour la perte prématurée de l'Ambassadeur Jim Kelly. Je demande à la délégation de transmettre à l'Ambassadrice Geraldine Byrne Nason, à toute la Mission et à la famille de Jim Kelly nos plus sincères condoléances.

Je saisis cette occasion pour remercier la Haute-Représentante Nakamitsu de son exposé.

Avant de commencer ma déclaration, je voudrais demander aux autres membres du Conseil de bien vouloir s'abstenir de tenter d'interpréter la position du Brésil sur une question. Le Brésil est parfaitement capable de présenter ses propres vues dans cet organe et dans d'autres organes de l'ONU.

Il y a 50 ans, nous avons adopté la Convention sur les armes biologiques, dans l'intérêt de l'humanité, pour exclure complètement la possibilité que des agents

biologiques et des toxines soient utilisés comme armes. Nous avons franchi cette étape importante, et je cite la Convention :

« Convaincus que la conscience de l'humanité réprouverait l'emploi de telles méthodes et qu'aucun effort ne doit être épargné pour amoindrir ce risque ».

Aujourd'hui, pour la deuxième fois en une semaine, nous nous réunissons à nouveau pour examiner des allégations extrêmement graves concernant la mise au point, la production et le stockage d'armes si odieuses. Comme nous l'avons déclaré vendredi dernier (voir S/PV.8991), le Brésil estime que toute accusation d'une telle gravité doit être soigneusement étayée par des preuves solides, qui doivent être présentées à une autorité indépendante et impartiale et confirmées par celle-ci, comme le prévoit l'article VI de la Convention sur les armes biologiques.

Le Brésil est depuis longtemps favorable à la négociation d'un protocole multilatéral de vérification à la Convention, qui prévoit des mesures supplémentaires permettant de garantir la protection et la sécurité contre les menaces biologiques émergentes. La situation dont le Conseil est saisi aujourd'hui ne fait que renforcer l'urgence et la nécessité d'établir un tel mécanisme.

Le Brésil se réjouit à la perspective de la tenue de la neuvième Conférence des Parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes biologiques. Nous devons relancer les négociations sur le renforcement de ce mécanisme, notamment en établissant un protocole de vérification. Ce sera également l'occasion d'approfondir les discussions sur la sécurité et la sûreté biologiques.

Le Brésil estime que si nous voulons préserver le régime mis en place par la Convention sur les armes biologiques, il faut maintenir une distinction entre des recherches scientifiques et techniques légitimes et d'éventuelles violations de l'interdiction de la mise au point et de la fabrication d'armes biologiques. Les recherches sur des agents pathogènes nouveaux et dangereux doivent être soumises à des mécanismes de transparence stricts.

Enfin, je voudrais répéter ce que nous avons déclaré la semaine dernière. Le Brésil condamne, dans les termes les plus forts possibles, l'emploi ou la menace d'emploi de toutes les armes de destruction massive, y compris les armes biologiques et chimiques, quels qu'en soient l'auteur, le lieu ou les circonstances.

M^{me} Muigai (Kenya) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres orateurs pour exprimer nos plus sincères condoléances à la Mission permanente de l'Irlande et à la famille de l'Ambassadeur Jim Kelly suite à sa disparition soudaine.

Je remercie M^{me} Izumi Nakamitsu, Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, de son exposé.

Il est déplorable que le conflit armé en Ukraine continue de faire rage à un coût intolérable pour le peuple ukrainien et, de plus en plus, pour le monde entier, notamment les pays du Sud, alors que les prix des produits essentiels augmentent fortement en raison des pénuries et des répercussions des sanctions.

Nous sommes vivement préoccupés par le ciblage soutenu des civils et des objets indispensables à la survie de la population civile, notamment les habitations, les installations sanitaires et les abris, ainsi que les infrastructures d'électricité et d'eau, en violation du droit international et du droit international humanitaire.

À ce stade, le Conseil doit concentrer ses efforts sur la cessation de la campagne militaire en Ukraine. Nous appelons les personnes concernées à œuvrer immédiatement en ce sens afin de permettre une action humanitaire et de faciliter le dialogue nécessaire pour parvenir à une solution politique durable.

Toute allégation concernant la mise au point d'armes biologiques en violation de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ne doit pas être prise à la légère. Nous appelons tous les États parties à la Convention à faire usage des mécanismes établis afin que puissent être vérifiés toute préoccupation ou tout soupçon concernant la présence de ces armes extrêmement dangereuses. Il faut rappeler qu'en situation de conflit armé, le conflit doit cesser pour que ces vérifications puissent avoir lieu.

Nous exhortons les États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines à saisir l'occasion de la neuvième Conférence d'examen qui se tiendra plus tard cette année pour renforcer le régime relatif aux armes biologiques.

Pour terminer, le Kenya réaffirme qu'il reconnaît la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je tiens à mon tour à exprimer nos plus sincères condoléances à la Mission irlandaise pour la triste disparition de notre cher collègue, Jim Kelly.

Pour commencer, je voudrais remercier la Haute-Représentante Nakamitsu de son exposé.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui à la demande de la délégation russe pour examiner, une fois de plus, des allégations relatives à l'existence d'un programme d'armes biologiques en Ukraine. Pourtant, la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement nous a dit la semaine dernière et l'a répété aujourd'hui encore : « L'ONU n'a connaissance d'aucun programme d'armes biologiques [en Ukraine] » (S/PV.8991, p.3). La Russie n'a donné aucune preuve crédible pour étayer ses affirmations et nous a au contraire fourni des informations, des allégations et des interprétations dénuées de tout fondement.

Nous avons du mal à comprendre le bien-fondé de cet appel de dernière minute à tenir de nouvelles discussions aujourd'hui. Nous jugeons inacceptable que la Russie continue de répéter des affirmations non étayées, à savoir que l'Ukraine se prépare à utiliser des armes biologiques. Il apparaît clairement qu'il s'agit juste d'un autre écran de fumée visant à détourner notre attention du rôle d'agresseur que joue la Russie dans cette invasion illégale de l'Ukraine.

La Norvège demeure une fervente partisane de la Convention sur les armes biologiques, et nous sommes déterminés, avec nos partenaires de la communauté internationale, à faire respecter l'interdiction totale des armes biologiques. La Norvège condamne tout emploi de ces armes. Elles ne peuvent et ne doivent être utilisées en aucune circonstance. Cela constituerait une violation manifeste du droit international.

Nous déplorons vivement que la Russie, en demandant la convocation de ces séances, cherche à saper le Conseil et le rôle vital qu'il joue dans la diplomatie de la paix. Il y a exactement huit ans, nous avons été scandalisés par l'annexion illégale de la Crimée par la Russie. Et aujourd'hui, la Russie mène une guerre illégale contre un autre État Membre, avec des conséquences humanitaires dévastatrices. La Russie porte l'entière responsabilité de cette guerre. Elle doit immédiatement y mettre fin.

M. Nanga (Gabon) : Ma délégation tient tout d'abord à présenter ses condoléances à la Mission

permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je remercie M^{me} Nakamitsu pour son exposé.

En l'absence de faits nouveaux depuis notre dernière séance vendredi dernier, sur le même thème (voir S/PV.8991), qu'il me soit permis de rappeler l'essentiel de la déclaration de mon pays face aux graves accusations réciproques faisant état de risques persistants d'utilisation d'armes chimiques dans la guerre en Ukraine.

Mon pays appelle les parties à s'en tenir au strict respect des dispositions pertinentes de la Convention sur les armes biologiques, qui interdit formellement l'utilisation des armes à large spectre ainsi que leur mise au point, leur fabrication et leur stockage.

Mon pays, en tant qu'État partie à la Convention sur les armes biologiques, réaffirme son opposition à toute utilisation de toute forme d'arme biologique et appelle les belligérants à s'abstenir de recourir à de telles armes et à respecter le droit international. Le Gabon réitère son attachement au règlement pacifique des différends entre États Membres de l'ONU, et nous continuons d'appeler les parties à la désescalade et à s'investir dans les négociations en cours en toute bonne foi afin de mettre fin à cette guerre, dont les conséquences sont déjà visibles hors du territoire ukrainien.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Nous exprimons nos condoléances les plus sincères à la famille de l'Ambassadeur Jim Kelly et aux membres de la Mission permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Nakamitsu, de son exposé. Nous avons pris bonne note des points qu'elle a soulevés concernant les activités biologiques relatives à l'Ukraine.

L'Inde attache une grande importance à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, instrument clef du désarmement mondial non discriminatoire qui interdit toute une catégorie d'armes de destruction massive. Il importe de garantir l'application complète et effective de la Convention sur les armes biologiques, tant dans la lettre que dans l'esprit.

Nous pensons également que toute question relative aux obligations découlant de la Convention sur les armes biologiques doit être réglée conformément aux dispositions de la Convention, et par la consultation et la coopération entre les parties concernées.

Comme elle l'a indiqué hier, l'Inde reste profondément préoccupée par la détérioration progressive de la situation en Ukraine. Nous nous félicitons de la dernière série de pourparlers diplomatiques entre la Fédération de Russie et l'Ukraine. Nous pensons que le seul moyen d'aller de l'avant, c'est de faire cesser immédiatement les hostilités et de suivre avec diligence la voie du dialogue et de la diplomatie. Il importe de prendre cet engagement en gardant à l'esprit la nécessité de respecter les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, le droit international et la souveraineté et l'intégrité territoriale des États.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Au nom de tous les membres de la Mission permanente de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies, je tiens à exprimer notre profonde tristesse à la suite du décès du Représentant permanent adjoint de l'Irlande, l'Ambassadeur Jim Kelly, et à présenter nos sincères condoléances à sa famille et à nos collègues de la Mission permanente de l'Irlande.

La Chine a exprimé sa position sur la question de l'Ukraine à de nombreuses reprises. Dans les circonstances actuelles, la communauté internationale aspire collectivement à parvenir à un cessez-le-feu le plus rapidement possible afin d'éviter de nouvelles victimes civiles et de prévenir une crise humanitaire de grande ampleur, et la Chine partage cette aspiration.

Les négociations directes entre les parties concernées sont le moyen fondamental de régler le problème. La Russie et l'Ukraine ont tenu quatre cycles de négociation. Avec la poursuite des négociations, il y a des raisons d'espérer un cessez-le-feu et un avenir pacifique. La Chine continuera à faciliter les pourparlers de paix. Nous appuyons l'ONU et toutes les parties dans l'intensification des efforts de médiation, et espérons que toutes les parties pourront faire davantage pour promouvoir les pourparlers de paix, plutôt que de jeter de l'huile sur le feu.

Derrière la crise ukrainienne, il y a la question de la sécurité européenne. Nous espérons que les États-Unis, l'Union européenne et l'OTAN pourront s'asseoir autour d'une même table avec la Russie pour engager un dialogue approfondi et global et examiner

les moyens de mettre en place un mécanisme de sécurité européenne équilibré, efficace et durable, fondé sur le principe de la sécurité indivisible, afin de parvenir à une paix et à une stabilité durables en Europe.

La position de la Chine sur les armes de destruction massive et la sûreté biologique est cohérente et claire. La Chine préconise l'interdiction totale et la destruction complète de toutes les armes de destruction massive, y compris les armes biologiques et chimiques. Elle s'oppose fermement à la mise au point, à la possession et à l'emploi d'armes biologiques et chimiques par tout pays, en toute circonstance, et exhorte les pays qui n'ont pas encore détruit leurs stocks d'armes chimiques à le faire dès que possible. Le respect de la Convention sur les armes biologiques est une obligation pour tous les États parties. Nous appelons à ce que des négociations sur la mise en place d'un régime de vérification de la Convention sur les armes biologiques, qui contribuera à améliorer la sûreté biologique mondiale, soient engagées sans plus tarder.

La Chine a déjà été victime d'armes chimiques et biologiques. Elle estime que toute information et toute piste concernant des activités militaires biologiques doit susciter de vives inquiétudes au sein de la communauté internationale, ainsi que son attention accrue, afin d'éviter des dommages irréparables. À cet égard, les parties concernées doivent adopter une approche responsable.

La Russie a rendu public de nouveaux documents pertinents qu'elle a récemment découverts. La partie concernée doit répondre aux questions et apporter sans délai des clarifications complètes afin de dissiper les doutes de la communauté internationale. Nous ne considérons pas que c'est trop demander. Et sur cette question, il ne doit pas y avoir de deux poids, deux mesures.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de m'associer à mes collègues pour exprimer nos condoléances les plus sincères à la délégation irlandaise pour cette perte irréparable.

Nous remercions la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Nakamitsu, de son exposé, et prenons acte des informations qu'elle a partagées avec nous, en particulier sa confirmation une fois de plus que l'ONU n'a pas connaissance de programmes d'armes biologiques en Ukraine.

Comme nous l'avons dit à une séance précédente, le Mexique considère que la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction est l'instrument fondamental du régime multilatéral de désarmement pour aborder ces questions. La Convention dispose de mécanismes de règlement de différends par les consultations et la coopération, qui doivent être utilisés si un État partie le juge nécessaire. S'il existe tant de doutes, ou de nouveaux éléments, comme cela a été suggéré, pourquoi ne pas s'appuyer sur les dispositions de la Convention ?

Le Conseil de sécurité ne peut être l'otage de signaux contradictoires. Un jour, on aborde un sujet ; le lendemain, on le reporte ; et le jour suivant, on le remplace par un nouveau sujet. Le Mexique restera toujours ouvert au dialogue et à la négociation constructive. Toutefois, pour avancer, cet attachement effectif au dialogue doit être réciproque.

Moins de 24 heures se sont écoulées depuis la dernière séance du Conseil sur l'Ukraine (voir S/PV.8998), et les besoins humanitaires continuent d'augmenter. Il est urgent de faire cesser les hostilités pour garantir l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire vers les personnes qui en ont besoin, sans restrictions ni exclusion.

Le Président (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant des Émirats arabes unis.

Je tiens tout d'abord à présenter nos plus sincères condoléances à la Mission de l'Irlande et à son personnel à la suite du décès du Représentant permanent adjoint, Jim Kelly. Nous présentons également nos condoléances à sa famille.

Je remercie M^{me} Izumi Nakamitsu de son exposé.

L'emploi d'armes biologiques ou de toute arme de destruction massive par qui que ce soit, et quelles que soient les circonstances, ne saurait en aucun cas être justifié. Il s'agit d'une agression contre l'humanité toute entière. L'emploi de ces armes interdites doit susciter une réaction de la part de la communauté internationale. Les responsables de l'emploi de telles armes doivent en répondre, car il constitue une violation grave du droit international.

L'interdiction de ces armes, notamment par la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques

(biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, est une des plus importantes réalisations de la communauté internationale. En conséquence, le maintien du consensus sur lequel cette interdiction est fondée entre dans le cadre de notre responsabilité en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Pour terminer, les Émirats arabes unis demandent de nouveau que tous les moyens diplomatiques soient utilisés pour atténuer les souffrances des civils et mettre fin aux hostilités. Cela permettrait d'apporter une solution pacifique à ce conflit, conformément au droit international et au droit international humanitaire.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Propagande, désinformation, amateurisme, spéculations sans fondement et opérations sous faux drapeau, voilà ce que nous avons entendu aujourd'hui. Certains représentants ont repris presque mot pour mot les déclarations qui ont été faites le 11 mars (voir S/PV.8991). Si les représentants n'ont rien entendu de nouveau dans notre déclaration aujourd'hui, c'est qu'ils ne nous ont pas écoutés.

Nous n'avons pas présenté des théories du complot trouvées au fin fond du dark Web, mais plutôt de nouvelles informations et de nouveaux documents, que nous avons distribués au Conseil. Ces documents détaillent la coopération entre l'Ukraine et les États-Unis dans le domaine biologique. Je demande qu'on examine ces documents. J'invite quiconque a besoin de voir ces documents à les consulter. Et si les membres du Conseil pensent qu'ils peuvent réfuter les informations que nous avons présentées, qu'ils le fassent. Mais ils doivent le faire non pas en lançant des accusations sans fondement à propos de la prétendue propagande russe, mais plutôt en répondant aux questions que nous avons posées. Les représentants refusent de le faire, pour la simple raison qu'ils n'ont rien à dire. Au lieu de cela, ils essaient de nous accuser d'avoir l'intention d'utiliser des armes biologiques et chimiques contre l'Ukraine. C'est du cynisme pur et simple. Nous avons déjà averti officiellement que nous avons des informations selon lesquelles les nationalistes ukrainiens sont en train

d'introduire des produits chimiques toxiques dans certaines régions dans le but de commettre des actes de provocation et d'en accuser la Russie. C'est ce qu'on appelle une opération sous faux drapeau.

Les membres du Conseil, en particulier la représentante des États-Unis, ne nous ont pas bien écoutés. Nous n'avons pas dit, comme le prétend la représentante des États-Unis, que l'Ukraine elle-même avait un programme biologique militaire. Nous avons dit que les États-Unis ont un tel programme, et que l'Ukraine a été utilisée comme couverture. Nous avons présenté aux membres du Conseil des faits concernant la recrudescence de maladies dangereuses en Ukraine, qui ne s'expliquent pas par des facteurs simples, mais qui pourraient être liées à ce type d'activités.

Aujourd'hui encore, nous avons entendu que l'argument le plus puissant qui prouve qu'il n'y a pas d'activités militaro-biologiques en Ukraine est l'avis du Secrétariat. J'ai déjà indiqué que l'ONU ne peut pas être au courant de ces programmes biologiques militaires secrets puisque ceux qui les mènent ne partagent pas ces informations avec l'ONU ou avec qui que ce soit d'autre.

Comme je l'ai déjà dit, nous n'allons pas retirer cette question de l'ordre du jour. Des faits nouveaux seront certainement découverts dans un avenir proche, et nous en informerons le Conseil de sécurité et la communauté internationale.

Le Président (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

La séance est levée à 11 h 15.